

**AVIS DE PUBLICITE POUR L'OCTROI D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE L'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITE DE RESTAURATION RAPIDE
A LA STATION DE SPORTS D'HIVER DE CHALMAZEL (LOIRE) POUR LA SAISON HIVERNALE 2017-2018**

Objet :

En application de l'article L 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques, le Département de la Loire propose de mettre à disposition un emplacement situé au pied des pistes de la station de Chalmazel en vue d'y installer une structure démontable (camions exclus) et d'y exploiter une activité de restauration rapide et de vente à emporter privilégiant les produits du terroir. La structure devra être adaptée à l'environnement de la station.

L'emplacement proposé, situé sur la parcelle cadastrée BO 93, présente une surface d'environ 70 m² (cf plan joint).

Du mobilier de terrasse permettant d'accueillir de 20 à 40 personnes maximum pourra être installé.

- L'autorisation sera consentie pour la saison hivernale 2017-2018 (ouverture prévue de la station du 23/12 au 18/03)
- Cette autorisation sera consentie moyennant le paiement d'une redevance composée :
 - * d'une part fixe de 300 € HT,
 - * d'une part variable de 4 % du chiffre d'affaires.

Le Département met à disposition un branchement électrique d'une puissance maximale de 12 KWA. Les consommations afférentes devront être réglées par le bénéficiaire en fin de saison.

Les candidats intéressés doivent déposer un dossier de candidature présentant :

- La société (nom commercial, dénomination sociale, adresse, n° SIRET),
- La nature de la restauration rapide et vente à emporter proposée,
- Les moyens techniques d'exploitation (structure démontable, équipements associés type mobilier de terrasse, politique de réduction et de gestion des déchets)
- Les moyens humains (formations et expériences professionnelles)
- Les capacités financières (2 derniers chiffres d'affaires)

Dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature doit être adressée **avant le 14 décembre 2017 à 16 h**, à l'adresse suivante :

Par voie électronique à l'adresse suivante :

Loire-chalmazel@loire.fr

Critères de sélection :

La sélection s'effectuera au regard des éléments figurant dans le dossier de candidature.

Contact :

Département de la Loire
Direction Attractivité Sport Tourisme
Jean-François GIBERT : 04 77 59 96 80
Mail : jean-francois.gibert@loire.fr

Station de Chalmazel
Frédéric GRAVIER : 04 77 24 85 09
Mail : frederic.gravier@loire.fr

Une visite du site est possible sur demande.